RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00002
Numéro SIREN : 403 220 221
Nom ou dénomination : PLOUDINER

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2021 sous le numéro de dépôt 6077

Dépot N°2021/6577
LE 14 DEC. 2021
R.C.S. BREST

SAS PLOUDINER

REUNION DES ASSOCIES EN VIDEOCONFERENCE
EN DATE DU 9 JUIN 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/11/2019

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée Générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, savoir : 870 976,74 euros

comme suit :

- Distribution de dividendes 400 000,00 euros
- Réserves Facultatives 470 976,74 euros

TOTAL 870 976,74 euros

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Le dividende global à répartir est ainsi fixé à 2,86 € (deux euros et quatre-vingt-six centimes) par action.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018 :

- *les revenus de capitaux mobiliers, perçus par des personnes physiques à compter du 1ER Janvier 2018, sont en principe soumis à un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFU, également appelé « flat tax ») de 12,8 % pour l'impôt sur le revenu auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, portant ainsi l'imposition globale à 30 % ;*

- *par dérogation au PFU de 12,8 %, les contribuables peuvent opter pour une imposition de leurs revenus de capitaux mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ d'application du PFU. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème, l'impôt définitif sur les dividendes sera calculé après application de l'abattement de 40 % sur le montant brut prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.*

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été de :

Exercices clos le	***Nombre d'actions***	***Dividendes éligibles à l'abattement***	***Dividendes non éligibles à l'abattement***
30/11/2017	*140 000*	*-*	*-*
30/11/2018	*140 000*	*350 000 €*	*-*
30/11/2019	*140 000*	*400 000 €*	*-*

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

Dépot N° 2021/ 6077
LE 14 DEC. 2021
R.C.S. BREST

SAS PLOUDINER

SA au Capital de €. 140 000

Route de Verdun
Lieudit La Gare
29870 LANNILIS

R.C.S : BREST B 403220221

ETATS FINANCIERS AU 30/11/2019

Société Anonyme d'Expertise Comptable
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre de Strasbourg et de Dijon
Capital : 120 000 Euros
RCS : MULHOUSE B 307 111 682

MUBEX MULHOUSE
12, rue de Pologne
68170 RIXHEIM
Tél : 03 89 44 41 12

MUBEX BELFORT
16, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 11 44

experts-comptables@mubex.com
www.mubex.fr

Etats financiers au 30/11/2019

BILAN

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bilan Actif

		30/11/2019			30/11/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	136 604	135 192	1 412	552
	Fonds commercial (1)	4 600 000		4 600 000	4 600 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	830 995	82 335	748 660	767 290
	Constructions	4 737 820	2 280 280	2 457 540	2 695 475
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 426 996	1 267 671	159 325	221 956
	Autres immobilisations corporelles	1 565 074	1 531 739	33 335	70 166
	Immobilisations en cours	77 322		77 322	15 012
	Avances et acomptes				9 526
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	232 202		232 202	232 202
	Créances rattachées à des participations	247 869		247 869	254 369
	Autres titres immobilisés	316 843		316 843	323 212
	Prêts				4 567
	Autres immobilisations financières				6
	TOTAL (II)	**14 171 725**	**5 297 216**	**8 874 509**	**9 194 333**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	10 872		10 872	12 255
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 574 043	586	1 573 457	1 597 237
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 942	696	12 246	8 936
	Autres créances	281 901		281 901	354 725
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 151 403		2 151 403	1 651 663
	DISPONIBILITES	366 150		366 150	304 457
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	19 774		19 774	23 773
	TOTAL (III)	**4 417 084**	**1 282**	**4 415 802**	**3 953 046**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**18 588 809**	**5 298 498**	**13 290 311**	**13 147 379**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			247 869	258 942
	(3) dont créances à plus d'un an				

MUBEX

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bilan Passif

		30/11/2019	30/11/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	140 000	140 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	14 000	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 466 012	2 996 345
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**870 977**	**869 667**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	5 996	2 419
	Total des capitaux propres	**4 496 984**	**4 022 431**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 976 814	6 837 194
	Emprunts et dettes financières divers	208 032	147 835
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 350 735	1 194 933
	Dettes fiscales et sociales	1 015 237	703 025
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 142	
	Autres dettes	240 246	241 962
	Produits constatés d'avance (1)	120	
	Total des dettes	**8 793 327**	**9 124 949**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**13 290 311**	**13 147 379**

	Total du bilan en centimes	13 290 310,88	13 147 379,36
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 498 284	3 149 939
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

MUBEX

Etats financiers au 30/11/2019

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	30/11/2019 12 mois	30/11/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	28 508 678		28 508 678	28 119 474
	Production vendue (Biens)	9 669		9 669	7 150
	Production vendue (Services et Travaux)	286 482		286 482	267 233
	Montant net du chiffre d'affaires	**28 804 829**		**28 804 829**	**28 393 856**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				9 918
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 935	4 291
	Autres produits			18 567	8 554
	Total des produits d'exploitation (1)			**28 825 330**	**28 416 619**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			23 158 069	22 844 573
	Variation de stock			23 862	37 529
	Achats de matières et autres approvisionnements			4 567	20 832
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 431 991	1 341 276
	Impôts, taxes et versements assimilés			247 508	240 458
	Salaires et traitements			1 420 370	1 481 967
	Charges sociales du personnel			439 466	472 807
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			454 221	472 496
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			1 282	1 935
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1 383	5 322
	Total des charges d'exploitation (2)			**27 182 720**	**26 919 194**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**1 642 610**	**1 497 425**

Compte de Résultat 2/2

		30/11/2019	30/11/2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 642 610**	**1 497 425**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	17 251	22 234
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	44	59
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 669	3 127
	Total des produits financiers	**19 965**	**25 420**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	73 584	329 771
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**73 584**	**329 771**
	RESULTAT FINANCIER	**(53 619)**	**(304 351)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 588 991**	**1 193 074**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 670	1 530
	Sur opérations en capital	19 743	60 105
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**21 413**	**61 635**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	7 802	
	Sur opérations en capital	18 682	9 088
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 577	1 001
	Total des charges exceptionnelles	**30 060**	**10 088**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(8 648)**	**51 547**
	PARTICIPATION DES SALARIES	163 409	
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	545 958	374 954
	TOTAL DES PRODUITS	**28 866 708**	**28 503 675**
	TOTAL DES CHARGES	**27 995 731**	**27 634 007**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**870 977**	**869 667**

Résultat de l'exercice en centimes	**870 976,74**	**869 667,11**
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	3 020	1 737

Etats financiers au 30/11/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).
Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :
- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Pour rappel :

Le mali technique inscrit à l'actif de la société s'élève à 6 895 460€. Il est issue de la fusion absorption de la S.A.R.L. ABERS DISTRIBUTION au 1er décembre 2017. Il est réparti de la manière suivante :

. Mali de fusion affecté aux actifs incorporels sous-jacents : 4 600 000 € (#207000 : Fonds commercial)

. Mali de fusion affecté aux actifs corporels sous-jacents : 2 295 459 € réparti de la manière suivante : 2 004 802 € (#213100 : Constructions) et 290 657 € (#211100 : Terrains).

Il a été appliqué un amortissement sur le mali technique attaché à l'actif corporel, pour la partie amortissable, sur la durée restante à amortir.

Dotation de l'exercice : 167 067€.

Valeur nette du mali technique affecté aux actifs corporels sous-jacent à la clôture : 1 961 325 €.

Pour le mali technique attaché à l'actif incorporel, la durée d'utilisation est non limitée et a fait l'objet d'un test de dépréciation au 30 Novembre 2019 selon les modalités décrites à l'article 214-15 du règlement ANC 2015-06. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur comptable. Ces test n'ont pas révélés de perte de valeur.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :
- Immobilisations incorporelles : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées ;

Règles et Méthodes Comptables

- Immobilisations corporelles : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées ;
- Immobilisations financières :
-> Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées ;
-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2ème catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord (particulier ou non) n'a été signé par l'entreprise.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à 83 319 euros.

Il n'existe pas d'engagements au profit des seuls dirigeants.

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'aucune provision comptable.

La société PLOUDINER a souscrit un contrat IFC pour couvrir les dépenses relatives au départ en retraite de ses salariés.
La situation du fonds bloqué au 31 Décembre 2019 s'élève à 11 302 Euros.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (C.I.C.E.)

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires versés de Janvier à Décembre 2018 au taux de 6% pour un montant de 67 560 euros.

En contrepartie, la provision constatée en N-1 (au taux de 6%) pour 60 215 euros a été reprise.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit de deux sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE servira au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Ainsi, il permettra notamment de financer des investissements nécessaires à notre activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et de renforcer notre fonds de roulement.

Autres informations de l'annexe

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires facturés par les commissaires aux comptes sur l'exercice se monte à 8 850 euros HT et se rapporte à l'audit légal des comptes de l'exercice précédent (ces honoraires avaient été provisionnés en N-1 à hauteur de 8 850 euros).

Les honoraires relatifs à la mission d'audit légal des comptes de l'exercice clos au 30/11/2019 ont été provisionnés à hauteur de 9 290 euros.

INTEGRATION FISCALE

Une convention d'intégration fiscale, prenant effet le 1er Décembre 2017, a été conclue entre la SAS PLOUDINER et la SAS PCTG (société mère tête de groupe).

La SAS PCTG est donc redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode de neutralité concernant le calcul de l'impôt sur les sociétés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de coronavirus (COVID-19), ainsi que les mesures sanitaires prises pour l'éradiquer, sont des évènements post-clôture sans lien direct avec des conditions existantes à la clôture et ne sont donc pas de nature à ajuster les comptes clos au 30 novembre 2019.

Les mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020 en réaction face à l'épidémie de coronavirus qui touche le pays, excluent un certain nombre d'activités dites essentielles, telles que les supermarchés.

La société poursuit donc activité faisant tout en l'adaptant au contexte actuel, notamment par la mise en place des mesures suivantes :

- Réduction des horaires d'ouverture du point de vente et adaptation des horaires de travail du personnel,

- Mise en place de mesures de protection des salariés,

Autres informations de l'annexe

- Mise en place de mesures de protection de la clientèle.

A la date d'arrêté des comptes, l'impact financier de cette épidémie sur l'exercice 2020 ne peut être encore évalué avec précision mais il n'est pas de nature, selon nos estimations, à remettre en cause la continuité de l'exploitation.

Engagements hors bilan

DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

Emprunt ARKEA de 240 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 5 ans à compter du 15 Avril 2015.
(compte 16400100)

Objet : Agencements et aménagements du bâtiment (réfection station service et station de lavage)

Capital restant dû à la clôture : **16 364 €**

Garanties : Néant

Emprunt ARKEA de 960 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 5 ans à compter du 15 Avril 2015.
(compte 16400200)

Objet : Agencements et aménagements du bâtiment (réfection station service et station de lavage)

Capital restant dû à la clôture : **65 080 €**

Garanties : Néant

Emprunt ARKEA de 180 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 5 ans à compter du 30 Juillet 2017.
(compte 16400300)

Objet : Acquisition de l'immobilier de la SCI PACOUBE

Capital restant dû à la clôture : **93 775 €**

Garanties : Néant

Engagements hors bilan

Emprunt ARKEA de 3 400 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 12 ans à compter du 30 Novembre 2017.
(compte 16400400)

Objet : Acquisition des parts de la SARL ABERS DISTRIBUTION

Capital restant dû à la clôture : **2 864 817 €**

Garanties : (prise sous seing privé) promesse de nantissement de fonds de commerce.
A la sûreté et garantie du complet remboursement en principal, intérêts, frais, indemnités et accessoires du crédit n°DD10734980, la Société PLOUDINER s'engage irrévocablement à consentir au profit du prêteur, un nantissement de premier rang, pari passu avec la BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, sur le fonds de commerce de supermarché sis à LANNILIS (29870) au lieudit La Gare, appartenant actuellement à la Société ABERS DISTRIBUTION, immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 328 077 805.
Il est précisé que ledit nantissement de fonds de commerce sera régularisé par ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS (RCS BREST 378 398 911), pour compte commun et à égalité de rang entre ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS et la BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST (RCS RENNES 549 200 400) au plus tard dans les 3 mois de l'absorption de la société ABERS DISTRIBUTION par la société PLOUDINER qui s'effectuera dans un délai court de quelques mois, le temps d'établir les comptes clos au 30 Novembre 2017 et d'effectuer les formalités juridiques nécessaires.

Emprunt BANQUE POPULAIRE de 3 400 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 12 ans à compter du 30 Novembre 2017.
(compte 16400500)

Objet : Acquisition des parts de la SARL ABERS DISTRIBUTION

Capital restant dû à la clôture : **2 864 298 €**

Garanties : engagement de nantissement du fonds de commerce rang 1 pari passu avec autre banque (car fusion absorption prévue entre ABERS DISTRIBUTION et PLOUDINER après cession).

Engagements hors bilan

Emprunt ARKEA de 300 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 3 ans jusqu'au 28 Février 2019 au taux fixe de 0.55%.
(compte 16400600)

Objet : Aménagement de terrain (travaux de terrassement - voiries - réseaux)

Capital restant dû à la clôture : **- €**

Garanties : Néant

Emprunt BANQUE POPULAIRE de 90 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 5 ans à compter du 24 Octobre 2018 au taux fixe de 0.46%.
(compte 16400700)

Objet : Acquisition d'un bâtiment

Capital restant dû à la clôture : **70 675 €**

Garanties : Néant

GARANTIES DONNEES

Caution solidaire au bénéfice de la SAS GUILERS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 000 000 Euros (remboursable sur 5 ans) auprès de la banque EDEL.

La caution consentie est limité à la somme de 166 700 Euros sur le montant globale du financement de 1 000 000 Euros en principal, à majorer de tous intérêts, commissions, frais et accessoires sur le financement.

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		30/11/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		140 000,00	1,0000	140 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**140 000,00**	**1,0000**	**140 000,00**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/11/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires		4	
	Employés		49	
	Ouvriers			
	TOTAL		**54**	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

30/11/2019

A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Etats financiers au 30/11/2019

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/11/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 735 232		1 371			4 736 604
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 735 232**		**1 371**			**4 736 604**
CORPORELLES	Terrains	830 995					830 995
	Constructions sur sol propre	4 154 125					4 154 125
	sur sol d'autrui	386 539					386 539
	instal. agenct aménagement	108 360		88 796			197 156
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 458 211		24 996		56 211	1 426 996
	Instal., agencement, aménagement divers	1 341 001				6 221	1 334 780
	Matériel de transport	35 417				28 484	6 933
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	223 515		2 573		2 727	223 361
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	15 012		62 310			77 322
	Avances et acomptes	9 526				9 526	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**8 562 701**		**178 675**		**103 169**	**8 638 207**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	486 571				6 500	480 071
	Autres titres immobilisés	323 212		4 131		10 500	316 843
	Prêts et autres immobilisations financières	4 573				4 573	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**814 356**		**4 131**		**21 573**	**796 914**
	TOTAL	**14 112 290**		**184 178**		**124 742**	**14 171 725**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/11/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	134 681	511		135 192
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**134 681**	**511**		**135 192**
CORPORELLES	Terrains	63 705	18 630		82 335
	Constructions sur sol propre	1 798 240	274 022		2 072 262
	sur sol d'autrui	109 114	32 212		141 325
	instal. agencement aménagement	46 196	20 497		66 693
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 236 255	87 627	56 211	1 267 671
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 296 635	14 485	4 582	1 306 538
	Matériel de transport	15 130	3 244	11 441	6 933
	Matériel de bureau, mobilier	218 002	2 993	2 727	218 268
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4 783 276**	**453 710**	**74 962**	**5 162 024**
	TOTAL	**4 917 957**	**454 221**	**74 962**	**5 297 216**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/11/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	2 419	3 577		5 996
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**2 419**	**3 577**		**5 996**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	668	586	668	586
	Sur comptes clients	1 266	696	1 266	696
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**1 935**	**1 282**	**1 935**	**1 282**
	TOTAL GENERAL	**4 354**	**4 859**	**1 935**	**7 278**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	1 282	1 935
	- financières		
	- exceptionnelles	3 577	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		30/11/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	247 869	247 869	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	966	966	
	Autres créances clients	11 976	11 976	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 450	1 450	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	198	198	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	75 129	75 129	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	205 125	205 125	
	Charges constatées d'avances	19 774	19 774	
	TOTAL DES CREANCES	**562 486**	**562 486**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	4 567		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/11/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 976 814	681 772	2 350 374	2 944 669
	Emprunts et dettes financières divers	208 032	208 032		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 350 735	1 350 735		
	Personnel et comptes rattachés	561 242	561 242		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	236 143	236 143		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	120 556	120 556		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	97 296	97 296		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 142	2 142		
	Groupe et associés	158 023	158 023		
	Autres dettes	82 223	82 223		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	120	120		
	TOTAL DES DETTES	**8 793 327**	**3 498 284**	**2 350 374**	**2 944 669**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	860 380			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	30			

Charges à payer

			30/11/2019
Total des Charges à payer			**809 392**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			**1 805**
16884000	Int.cour.s/emprunt établ.crédi	1 805	
Emprunts et dettes financières divers			**3 020**
17180000	INT S/DETTES RATTACH PCTG	3 020	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			**88 096**
40810000	Fnp Fournisseurs Rayons	42 708	
40820000	Fnp Fournisseurs frais généra	45 388	
Dettes fiscales et sociales			**699 919**
42820000	Dettes prov pour CP nouvelle p	62 628	
42830000	Dettes provisionnées 13ème moi	64 617	
42840000	Dettes prov.nées part. salarié	163 409	
42864000	Prime bilan au pers.à payer	147 000	
43821000	Charges soc. congés payés nouv	17 484	
43860000	Charges sociales à payer	24 970	
43860100	Charges soc a payer sur primes	56 580	
43860200	Charges soc a payer 13 ème moi	17 850	
43860300	Ch. Soc à payer forfait social	32 682	
43863000	Ch. soc a payer comité entreprise	3 543	
43864000	Charges sociales à payer Form.	2 918	
43864500	Charges sociales à payer cons	5 315	
43864600	Charges sociales à payer cons	5 358	
44862100	Etat charges à payer CFE	5 583	
44862600	Etat à payer sur véh société	1 021	
44863000	Etat charges a payer taxe publ	836	
44864000	ETAT-TAXES FONCIERES	19 258	
44865000	charges à payer cont soc solid	14 224	
44865100	Etat charges à payer TASCOM	50 219	
44865200	Etat-taxe vidéo à payer	22	
44869500	Etat CAP Cotisation Agefiph	4 400	
Autres dettes			**16 553**
46861100	C.A.P. Eau	4 151	
46861200	C.A.P. Honoraires	9 290	
46861500	C.A.P. Déplact non personnel	2 000	
46861600	C.A.P. Repas SCARMOR	532	
46861700	C.A.P. Contrib filière pêche	581	

Produits à recevoir

		30/11/2019
Total des Produits à recevoir		**97 296**
Créances rattachées à des participations		**844**
26781000 Int.cour.cr.ratt.part.(groupe)	844	
Autres créances clients		**683**
41810000 Clients - Factures à établir	683	
AUTRES CREANCES		**95 770**
40981000 Avoirs sur achats à recevoir	11 075	
40982000 Avoirs sur fgx à recevoir	5 817	
40985600 Rist. à recevoir Centrale	77 475	
50880200 Int courus	1 403	

Produits constatés d'avance

		30/11/2019
Produits constatés d'avance		**120**
Produits constatés d'avance - Exploitation		**120**
48710000 PCA - redevance Amazon	120	

Charges constatées d'avance

			30/11/2019
Charges constatées d'avances			**19 774**
Charges constatées d'avance - Exploitation			**19 774**
48615000	C.C.A maintenance matériel	3 083	
48615300	C.C.A nettoyage linge de trava	996	
48615400	C.C.A maintenance mat.antivol	1 562	
48615500	C.C.A. maintenance logiciels	4 591	
48620000	C.C.A. prime assurance	780	
48630000	C.C.A. Publicités	4 200	
48635000	CCA abonnements téléphone	64	
48635100	C.C.A. Cotisations Galec/Acdle	498	
48645500	C.C.A. taxe foncière		
48662200	C.C.A. CVAE	4 000	

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

		30/11/2019
Total des produits exceptionnels		**21 413**
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		**1 670**
Produits exception exercices a	1 670	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		**19 743**
Prod sur cessions d immob corp	19 743	
Total des charges exceptionnelles		**30 060**
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		**7 802**
pénalités amendes fiscales&pén	7 100	
autres charges except opé gest	702	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		**18 682**
VNC des immos corporelles	18 682	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		**3 577**
dot provisions règlementées st	3 577	
Résultat exceptionnel		**(8 648)**

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

30/11/2019	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	1 588 991	546 474	1 042 517
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(172 057)	(516)	(171 541)
RESULTAT COMPTABLE	**1 416 935**	**545 958**	**870 977**

(1) après retraitements fiscaux.

Dépot N° 921/677

LE 14 DEC. 2021

KPMG S.A. R.C.S. BREST
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

S.A.S. Ploudiner

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 Novembre 2019
S.A.S. Ploudiner
Lieu-dit "La Gare" - Route de Lesneven - 29870 Lannilis
Ce rapport contient 33 pages
Référence : JBG-SL-IP

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

S.A.S. Ploudiner

Siège social : Lieu-dit "La Gare" - Route de Lesneven - 29870 Lannilis
Capital social : €.140 000

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 Novembre 2019

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ploudiner S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 16 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er décembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 16 mars 2020 et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Quimper, le 26 mai 2020

KPMG S.A.



Jean-Baptiste GOUTTENOIRE
Associé

Bilan Actif

		30/11/2019			30/11/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	136 604	135 192	1 412	552
	Fonds commercial (1)	4 600 000		4 600 000	4 600 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	830 995	82 335	748 660	767 290
	Constructions	4 737 820	2 280 280	2 457 540	2 695 475
	Installations techniques,mat. et outillage indus	1 426 996	1 267 671	159 325	221 956
	Autres immobilisations corporelles	1 565 074	1 531 739	33 335	70 166
	Immobilisations en cours	77 322		77 322	15 012
	Avances et acomptes				9 526
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	232 202		232 202	232 202
	Créances rattachées à des participations	247 869		247 869	254 369
	Autres titres immobilisés	316 843		316 843	323 212
	Prêts				4 567
	Autres immobilisations financières				6
	TOTAL (II)	14 171 725	5 297 216	8 874 509	9 194 333
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	10 872		10 872	12 255
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 574 043	586	1 573 457	1 597 237
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 942	696	12 246	8 936
	Autres créances	281 901		281 901	354 725
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 151 403		2 151 403	1 651 663
	DISPONIBILITES	366 150		366 150	304 457
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	19 774		19 774	23 773
	TOTAL (III)	4 417 084	1 282	4 415 802	3 953 046
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	18 588 809	5 298 498	13 290 311	13 147 379
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			247 869	258 942
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		30/11/2019	30/11/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	140 000	140 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	14 000	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 466 012	2 996 345
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	870 977	869 667
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	5 996	2 419
	Total des capitaux propres	4 496 984	4 022 431
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 976 814	6 837 194
	Emprunts et dettes financières divers	208 032	147 835
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 350 735	1 194 933
	Dettes fiscales et sociales	1 015 237	703 025
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 142	
	Autres dettes	240 246	241 962
	Produits constatés d'avance (1)	120	
	Total des dettes	8 793 327	9 124 949
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	13 290 311	13 147 379

	Total du bilan en centimes	13 290 310,88	13 147 379,36
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 498 284	3 149 939
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

MUBEX

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	30/11/2019 12 mois	30/11/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	28 508 678		28 508 678	28 119 474
	Production vendue (Biens)	9 669		9 669	7 150
	Production vendue (Services et Travaux)	286 482		286 482	267 233
	Montant net du chiffre d'affaires	28 804 829		28 804 829	28 393 856
	Production stockée				
	Production immobilisée				9 918
	Subventions d'exploitation			1 935	4 291
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			18 567	8 554
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			28 825 330	28 416 619
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			23 158 069	22 844 573
	Variation de stock			23 862	37 529
	Achats de matières et autres approvisionnements			4 567	20 832
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 431 991	1 341 276
	Impôts, taxes et versements assimilés			247 508	240 458
	Salaires et traitements			1 420 370	1 481 967
	Charges sociales du personnel			439 466	472 807
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :			454 221	472 496
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			1 282	1 935
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			1 383	5 322
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			27 182 720	26 919 194
	RESULTAT D'EXPLOITATION			1 642 610	1 497 425

Compte de Résultat 2/2

		30/11/2019	30/11/2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 642 610	1 497 425
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	17 251	22 234
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	44	59
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 669	3 127
	Total des produits financiers	19 965	25 420
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	73 584	329 771
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	73 584	329 771
	RESULTAT FINANCIER	(53 619)	(304 351)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 588 991	1 193 074
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 670	1 530
	Sur opérations en capital	19 743	60 105
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	21 413	61 635
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	7 802	
	Sur opérations en capital	18 682	9 088
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 577	1 001
	Total des charges exceptionnelles	30 060	10 088
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(8 648)	51 547
	PARTICIPATION DES SALARIES	163 409	
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	545 958	374 954
	TOTAL DES PRODUITS	28 866 708	28 503 675
	TOTAL DES CHARGES	27 995 731	27 634 007
	RESULTAT DE L'EXERCICE	870 977	869 667

Résultat de l'exercice en centimes	870 976,74	869 667,11
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	3 020	1 737

Etats financiers au 30/11/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).
Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :
- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Pour rappel :

Le mali technique inscrit à l'actif de la société s'élève à 6 895 460€. Il est issue de la fusion absorption de la S.A.R.L. ABERS DISTRIBUTION au 1er décembre 2017. Il est réparti de la manière suivante :

. Mali de fusion affecté aux actifs incorporels sous-jacents : 4 600 000 € (#207000 : Fonds commercial)

. Mali de fusion affecté aux actifs corporels sous-jacents : 2 295 459 € réparti de la manière suivante : 2 004 802 € (#213100 : Constructions) et 290 657 € (#211100 : Terrains).

Il a été appliqué un amortissement sur le mali technique attaché à l'actif corporel, pour la partie amortissable, sur la durée restante à amortir.

Dotation de l'exercice : 167 067€.

Valeur nette du mali technique affecté aux actifs corporels sous-jacent à la clôture : 1 961 325 €.

Pour le mali technique attaché à l'actif incorporel, la durée d'utilisation est non limitée et a fait l'objet d'un test de dépréciation au 30 Novembre 2019 selon les modalités décrites à l'article 214-15 du règlement ANC 2015-06. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur comptable. Ces test n'ont pas révélés de perte de valeur.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :
- Immobilisations incorporelles : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées ;

Règles et Méthodes Comptables

- Immobilisations corporelles : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées ;

- Immobilisations financières :

-> Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées ;

-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2ème catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord (particulier ou non) n'a été signé par l'entreprise.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à 83 319 euros.

Il n'existe pas d'engagements au profit des seuls dirigeants.

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'aucune provision comptable.

La société PLOUDINER a souscrit un contrat IFC pour couvrir les dépenses relatives au départ en retraite de ses salariés.
La situation du fonds bloqué au 31 Décembre 2019 s'élève à 11 302 Euros.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (C.I.C.E.)

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires versés de Janvier à Décembre 2018 au taux de 6% pour un montant de 67 560 euros.

En contrepartie, la provision constatée en N-1 (au taux de 6%) pour 60 215 euros a été reprise.

S'agissant d'un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés, et conformément à l'avis de la CNCC, ces produits ont été comptabilisés au crédit de deux sous-comptes du poste "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultat de l'exercice.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE servira au financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Ainsi, il permettra notamment de financer des investissements nécessaires à notre activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et de renforcer notre fonds de roulement.

Autres informations de l'annexe

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires facturés par les commissaires aux comptes sur l'exercice se monte à 8 850 euros HT et se rapporte à l'audit légal des comptes de l'exercice précédent (ces honoraires avaient été provisionnés en N-1 à hauteur de 8 850 euros).

Les honoraires relatifs à la mission d'audit légal des comptes de l'exercice clos au 30/11/2019 ont été provisionnés à hauteur de 9 290 euros.

INTEGRATION FISCALE

Une convention d'intégration fiscale, prenant effet le 1er Décembre 2017, a été conclue entre la SAS PLOUDINER et la SAS PCTG (société mère tête de groupe).

La SAS PCTG est donc redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode de neutralité concernant le calcul de l'impôt sur les sociétés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de coronavirus (COVID-19), ainsi que les mesures sanitaires prises pour l'éradiquer, sont des évènements post-clôture sans lien direct avec des conditions existantes à la clôture et ne sont donc pas de nature à ajuster les comptes clos au 30 novembre 2019.

Les mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020 en réaction face à l'épidémie de coronavirus qui touche le pays, excluent un certain nombre d'activités dites essentielles, telles que les supermarchés.

La société poursuit donc activité faisant tout en l'adaptant au contexte actuel, notamment par la mise en place des mesures suivantes :

- Réduction des horaires d'ouverture du point de vente et adaptation des horaires de travail du personnel,

- Mise en place de mesures de protection des salariés,

Autres informations de l'annexe

- Mise en place de mesures de protection de la clientèle.

A la date d'arrêté des comptes, l'impact financier de cette épidémie sur l'exercice 2020 ne peut être encore évalué avec précision mais il n'est pas de nature, selon nos estimations, à remettre en cause la continuité de l'exploitation.

Engagements hors bilan

DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

Emprunt ARKEA de 240 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 5 ans à compter du 15 Avril 2015.
(compte 16400100)

Objet : Agencements et aménagements du bâtiment (réfection station service et station de lavage)

Capital restant dû à la clôture : **16 364 €**

Garanties : Néant

Emprunt ARKEA de 960 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 5 ans à compter du 15 Avril 2015.
(compte 16400200)

Objet : Agencements et aménagements du bâtiment (réfection station service et station de lavage)

Capital restant dû à la clôture : **65 080 €**

Garanties : Néant

Emprunt ARKEA de 180 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 5 ans à compter du 30 Juillet 2017.
(compte 16400300)

Objet : Acquisition de l'immobilier de la SCI PACOUBE

Capital restant dû à la clôture : **93 775 €**

Garanties : Néant

Engagements hors bilan

Emprunt ARKEA de 3 400 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 12 ans à compter du 30 Novembre 2017.
(compte 16400400)

Objet : Acquisition des parts de la SARL ABERS DISTRIBUTION

Capital restant dû à la clôture : **2 864 817 €**

Garanties : (prise sous seing privé) promesse de nantissement de fonds de commerce.
A la sûreté et garantie du complet remboursement en principal, intérêts, frais, indemnités et accessoires du crédit n°DD10734980, la Société PLOUDINER s'engage irrévocablement à consentir au profit du prêteur, un nantissement de premier rang, pari passu avec la BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, sur le fonds de commerce de supermarché sis à LANNILIS (29870) au lieudit La Gare, appartenant actuellement à la Société ABERS DISTRIBUTION, immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 328 077 805.
Il est précisé que ledit nantissement de fonds de commerce sera régularisé par ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS (RCS BREST 378 398 911), pour compte commun et à égalité de rang entre ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS et la BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST (RCS RENNES 549 200 400) au plus tard dans les 3 mois de l'absorption de la société ABERS DISTRIBUTION par la société PLOUDINER qui s'effectuera dans un délai court de quelques mois, le temps d'établir les comptes clos au 30 Novembre 2017 et d'effectuer les formalités juridiques nécessaires.

Emprunt BANQUE POPULAIRE de 3 400 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 12 ans à compter du 30 Novembre 2017.
(compte 16400500)

Objet : Acquisition des parts de la SARL ABERS DISTRIBUTION

Capital restant dû à la clôture : **2 864 298 €**

Garanties : engagement de nantissement du fonds de commerce rang 1 pari passu avec autre banque (car fusion absorption prévue entre ABERS DISTRIBUTION et PLOUDINER après cession).

Engagements hors bilan

Emprunt ARKEA de 300 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 3 ans jusqu'au 28 Février 2019 au taux fixe de 0.55%.
(compte 16400600)

Objet : Aménagement de terrain (travaux de terrassement - voiries - réseaux)

Capital restant dû à la clôture : **- €**

Garanties : Néant

Emprunt BANQUE POPULAIRE de 90 000 € (débloqué en totalité) sur une durée de 5 ans à compter du 24 Octobre 2018 au taux fixe de 0.46%.
(compte 16400700)

Objet : Acquisition d'un bâtiment

Capital restant dû à la clôture : **70 675 €**

Garanties : Néant

GARANTIES DONNEES

Caution solidaire au bénéfice de la SAS GUILERS DISTRIBUTION

En garantie du remboursement d'un emprunt de 1 000 000 Euros (remboursable sur 5 ans) auprès de la banque EDEL.

La caution consentie est limité à la somme de 166 700 Euros sur le montant globale du financement de 1 000 000 Euros en principal, à majorer de tous intérêts, commissions, frais et accessoires sur le financement.

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	30/11/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	140 000,00	1,0000	140 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	140 000,00	1,0000	140 000,00

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/11/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires		4	
	Employés		49	
	Ouvriers			
	TOTAL		54	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

30/11/2019	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Etats financiers au 30/11/2019

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/11/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 735 232		1 371			4 736 604
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 735 232		1 371			4 736 604
CORPORELLES	Terrains	830 995					830 995
	Constructions sur sol propre	4 154 125					4 154 125
	sur sol d'autrui	386 539					386 539
	instal. agenct aménagement	108 360		88 796			197 156
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 458 211		24 996		56 211	1 426 996
	Instal., agencement, aménagement divers	1 341 001				6 221	1 334 780
	Matériel de transport	35 417				28 484	6 933
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	223 515		2 573		2 727	223 361
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	15 012		62 310			77 322
	Avances et acomptes	9 526				9 526	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 562 701		178 675		103 169	8 638 207
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	486 571				6 500	480 071
	Autres titres immobilisés	323 212		4 131		10 500	316 843
	Prêts et autres immobilisations financières	4 573				4 573	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	814 356		4 131		21 573	796 914
	TOTAL	14 112 290		184 178		124 742	14 171 725

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/11/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	134 681	511		135 192
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	134 681	511		135 192
CORPORELLES	Terrains	63 705	18 630		82 335
	Constructions sur sol propre	1 798 240	274 022		2 072 262
	sur sol d'autrui	109 114	32 212		141 325
	instal. agencement aménagement	46 196	20 497		66 693
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 236 255	87 627	56 211	1 267 671
	Autres instal., agencement, aménagement divers	1 296 635	14 485	4 582	1 306 538
	Matériel de transport	15 130	3 244	11 441	6 933
	Matériel de bureau, mobilier	218 002	2 993	2 727	218 268
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 783 276	453 710	74 962	5 162 024
	TOTAL	4 917 957	454 221	74 962	5 297 216

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/11/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	2 419	3 577		5 996
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	2 419	3 577		5 996
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	668	586	668	586
	Sur comptes clients	1 266	696	1 266	696
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 935	1 282	1 935	1 282
	TOTAL GENERAL	4 354	4 859	1 935	7 278

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	1 282	1 935
	- financières		
	- exceptionnelles	3 577	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		30/11/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	247 869	247 869	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	966	966	
	Autres créances clients	11 976	11 976	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 450	1 450	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	198	198	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	75 129	75 129	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	205 125	205 125	
	Charges constatées d'avances	19 774	19 774	
	TOTAL DES CREANCES	562 486	562 486	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	4 567		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/11/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 976 814	681 772	2 350 374	2 944 669
	Emprunts et dettes financières divers	208 032	208 032		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 350 735	1 350 735		
	Personnel et comptes rattachés	561 242	561 242		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	236 143	236 143		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	120 556	120 556		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	97 296	97 296		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 142	2 142		
	Groupe et associés	158 023	158 023		
	Autres dettes	82 223	82 223		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	120	120		
	TOTAL DES DETTES	8 793 327	3 498 284	2 350 374	2 944 669
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	860 380			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	30			

Charges à payer

			30/11/2019
Total des Charges à payer			809 392
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 805
16884000	Int.cour.s/emprunt établ.crédi	1 805	
Emprunts et dettes financières divers			3 020
17180000	INT S/DETTES RATTACH PCTG	3 020	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			88 096
40810000	Fnp Fournisseurs Rayons	42 708	
40820000	Fnp Fournisseurs frais généra	45 388	
Dettes fiscales et sociales			699 919
42820000	Dettes prov pour CP nouvelle p	62 628	
42830000	Dettes provisionnées 13ème moi	64 617	
42840000	Dettes prov.nées part. salarié	163 409	
42864000	Prime bilan au pers.à payer	147 000	
43821000	Charges soc. congés payés nouv	17 484	
43860000	Charges sociales à payer	24 970	
43860100	Charges soc a payer sur primes	56 580	
43860200	Charges soc a payer 13 ème moi	17 850	
43860300	Ch. Soc à payer forfait social	32 682	
43863000	Ch. soc a payer comité entreprise	3 543	
43864000	Charges sociales à payer Form.	2 918	
43864500	Charges sociales à payer cons	5 315	
43864600	Charges sociales à payer cons	5 358	
44862100	Etat charges à payer CFE	5 583	
44862600	Etat à payer sur véh société	1 021	
44863000	Etat charges a payer taxe publ	836	
44864000	ETAT-TAXES FONCIERES	19 258	
44865000	charges à payer cont soc solid	14 224	
44865100	Etat charges à payer TASCOM	50 219	
44865200	Etat-taxe vidéo à payer	22	
44869500	Etat CAP Cotisation Agefiph	4 400	
Autres dettes			16 553
46861100	C.A.P. Eau	4 151	
46861200	C.A.P. Honoraires	9 290	
46861500	C.A.P. Déplact non personnel	2 000	
46861600	C.A.P. Repas SCARMOR	532	
46861700	C.A.P. Contrib filière pêche	581	

Produits à recevoir

			30/11/2019
Total des Produits à recevoir			97 296
Créances rattachées à des participations			844
26781000	Int.cour.cr.ratt.part.(groupe)	844	
Autres créances clients			683
41810000	Clients - Factures à établir	683	
AUTRES CREANCES			95 770
40981000	Avoirs sur achats à recevoir	11 075	
40982000	Avoirs sur fgx à recevoir	5 817	
40985600	Rist. à recevoir Centrale	77 475	
50880200	Int courus	1 403	

Produits constatés d'avance

		30/11/2019
Produits constatés d'avance		120
Produits constatés d'avance - Exploitation		120
48710000 PCA - redevance Amazon	120	

Charges constatées d'avance

			30/11/2019
Charges constatées d'avances			19 774
Charges constatées d'avance - Exploitation			19 774
48615000	C.C.A maintenance matériel	3 083	
48615300	C.C.A nettoyage linge de trava	996	
48615400	C.C.A maintenance mat.antivol	1 562	
48615500	C.C.A. maintenance logiciels	4 591	
48620000	C.C.A. prime assurance	780	
48630000	C.C.A. Publicités	4 200	
48635000	CCA abonnements téléphone	64	
48635100	C.C.A. Cotisations Galec/Acdle	498	
48645500	C.C.A. taxe foncière		
48662200	C.C.A. CVAE	4 000	

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

		30/11/2019
Total des produits exceptionnels		21 413
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		1 670
Produits exception exercices a	1 670	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		19 743
Prod sur cessions d immob corp	19 743	
Total des charges exceptionnelles		30 060
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		7 802
pénalités amendes fiscales&pén	7 100	
autres charges except opé gest	702	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		18 682
VNC des immos corporelles	18 682	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		3 577
dot provisions règlementées st	3 577	
Résultat exceptionnel		(8 648)

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

30/11/2019	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	1 588 991	546 474	1 042 517
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(172 057)	(516)	(171 541)
RESULTAT COMPTABLE	1 416 935	545 958	870 977

(1) après retraitements fiscaux.

Greffe du tribunal de commerce de Brest
CS 61936 - 150 rue Ernest HEMINGWAY 29219 BREST CEDEX 2
Téléphone : 0298433131
www.greffe-tc-brest.fr - www.infogreffe.fr

17 DEC 2021

REÇU LE
14 DEC. 2021
GREFFE TRIB. COM. BREST

GR/2901/1305832

1700 - 1/1 - 1710

PLOUDINER
lieudit La Gare
RUE DE VERDUN
29870 LANNILIS

Brest, le 3 décembre 2021

RELANCE UNIQUE
Nos références : mygbatch / 1996 B 00002
Entreprise : PLOUDINER, 403 220 221
Exercice clos le : 30/11/2019
Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier

UNIQUE RELANCE AVANT TRANSMISSION AU MINISTERE PUBLIC ET AU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Madame, Monsieur,

Vous n'avez pas déposé au greffe les **documents comptables relatifs à l'exercice clos au** 30/11/2019 en violation de l'article L.232-23 I du code de commerce.

A défaut de **régularisation sous 30 jours** du dépôt de vos documents comptables, vous nous placerez dans l'obligation d'informer le ministère public de la constitution de **l'infraction pénale** ainsi que le président du tribunal de commerce qui pourra vous **contraindre à procéder à ce dépôt sous astreinte**.

Vous avez la possibilité d'y remédier, de manière simple et rapide, en réalisant le dépôt en ligne de vos documents comptables sur le portail dédié comme plus de 229 000 entreprises :
www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/depot-des-comptes.html

A défaut, vous devez nous adresser sous un délai **de 30 jours** en un seul exemplaire, très lisibles, non agrafés, certifiés conforme et signés par le représentant légal, les documents listés au verso, accompagnés de votre règlement d'un montant de 47,90 Euros.

Avec nos salutations distinguées.
Maître Yveline BONDER-MARCHAND
Maître Béatrice APPERE-BONDER

TRIBUNAL de COMMERCE de BREST (Finistère)

EN CAS D'ENVOI PAR COURRIER

Aussi, vous voudrez bien **y procéder sous un délai de 30 jours** et nous joindre **le présent courrier** accompagné, en **un seul exemplaire**, très lisibles, non agrafés, certifiés conforme et signés par le gérant, les éléments suivants :

- Les **comptes annuels** : bilan, actif / passif, compte de résultat et annexe
 (Etant précisé que les micro-entreprises* autres que les holdings ne sont pas tenues d'établir une annexe)
- La **proposition d'affectation** du résultat soumise à l'assemblée
- La **résolution d'affectation** votée
- Le **rapport des commissaires aux comptes** sur les comptes annuels

Accompagnés d'un chèque bancaire d'un montant de **47.90 euros** à l'ordre du greffe du tribunal de commerce de Brest couvrant les frais de publicité légale et de relance.

** La micro-entreprise est celle qui ne dépasse pas deux des trois critères suivants : total du bilan de 350 000 euros, chiffre d'affaires HT de 700 000 euros, nombre moyen de salariés au cours de l'exercice : 10*

RAPPEL CONCERNANT LA CONFIDENTIALITE ET LA PRESENTATION SIMPLIFIEE

- **Les sociétés répondant à la définition des micro-entreprises** au sens de l'article L. 123-16-1, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2 et de celles dont l'activité consiste à gérer des titres de participations et de valeurs mobilières, **peuvent demander que les comptes déposés soient confidentiels.**
- **Les petites entreprises**, au sens de l'article L. 123-16, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2, **peuvent demander que le compte de résultat soit confidentiel**. Les sociétés appartenant à un groupe, au sens de l'article L. 233-16, ne peuvent faire usage de cette faculté.
- **Les sociétés répondant à la définition des moyennes entreprises**, au sens de l'article L. 123-16, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2, **peuvent demander que ne soit rendue publique qu'une présentation simplifiée de leur bilan et de leur annexe pour les exercices clos après le 22 mai 2019**. Dans ce cas, la présentation simplifiée n'a pas à être accompagnée du rapport des commissaires aux comptes. Les sociétés appartenant à un groupe, au sens de l'article L. 233-16, ne peuvent faire usage de cette faculté.

La demande de confidentialité des comptes ou du résultat, ou la demande de présentation simplifiée du bilan, doit être demandée au moment du dépôt selon un modèle téléchargeable à l'adresse suivante : https://www.infogreffe.fr/depot-comptes-annuels/tarif-depot-comptes-greffe.html

CONSEQUENCES ET SANCTIONS EN CAS DE NON REALISATION DU DEPOT

- La société commerciale qui s'abstient de déposer ses comptes au greffe prend le risque d'être affectée dans sa cotation auprès de la Banque de France et des organismes d'assurance-crédit, ce qui peut lui créer des difficultés vis-à-vis de ses fournisseurs et pour l'obtention de concours bancaires
- Le fait de ne pas satisfaire aux obligations de dépôt est constitutif d'une infraction punie d'une amende, à l'encontre des représentants légaux, de 1 500 euros montant pouvant être porté à 3 000 euros en cas de récidive (art. R.247-3 du code de commerce et 131-13 du code pénal)
- Le président du tribunal de commerce peut adresser à l'encontre des dirigeants une injonction de déposer les documents comptables au greffe sous une astreinte** qu'il détermine et dont le recouvrement sera poursuivi par le Trésor public (art. L.611-2 II du code de commerce)
- Tout intéressé peut demander en référé au président du tribunal de commerce d'enjoindre sous astreinte** au dirigeant de la personne morale de procéder au dépôt des documents comptables (art. L.123-5-1 du code de commerce)
 Le président peut dans les mêmes conditions et à cette même fin, désigner un mandataire chargé d'effectuer ces formalités

***Astreinte : condamnation en principe journalière fixée par le juge s'appliquant à défaut pour une personne de procéder à une obligation de faire sous un certain délai*